

Pierre Bourquin**LE CHEF****DU DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DES DOUANES
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE**

Berne, le 22 mars 1962

Monsieur F. T. W a h l e n
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
B e r n eConcerne: Don à l'ONU.

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'accuse réception de votre lettre du 21 mars 1962. J'en ai noté le contenu et, après réflexion, me suis rangé à votre manière de voir qui avait déjà été spontanément la mienne précédemment, selon laquelle il ne m'était guère possible, en tant que chef du Département des finances, de me soustraire à des demandes de renseignement, dans une affaire financière, de la part de la Commission des finances. J'ai eu, néanmoins, soin d'aviser le président que votre département avait maintenant déposé une proposition qui, si elle devait être acceptée par le Conseil fédéral, aurait pour conséquence que les Chambres auraient à désigner des commissions ad hoc. J'ai insisté sur le fait que ces circonstances nouvelles m'obligeaient à faire preuve, dans mes déclarations, de beaucoup de retenue et que je ne mettrais en lumière que l'aspect financier du problème tel que je le concevais, en faisant abstraction de toute considération de politique étrangère. Le président s'étant rallié à ma manière de voir, il avait été convenu qu'aucune discussion ne suivrait mon exposé, ce avec quoi les membres de la commission ont déclaré sans autre être d'accord.

Je me suis efforcé, en effet, de dominer l'indignation légitime que fait naître en moi l'outrecuidance aussi bien de l'ONU que du Président des Etats-Unis et de présenter un rapport strictement financier au cours duquel j'ai exposé, sans aucune passion:

1. les raisons pour lesquelles mon département estime que l'argent versé aux Nations-Unis sera de l'argent irrémédiablement perdu;
2. mon souci que nos contribuables puissent nous reprocher de jeter leur argent dans un gouffre pour financer une opération qui appelle, chez plusieurs d'entr'eux, de sérieuses réserves, au moment où nous allons, sur le plan d'un nouveau régime financier de la Confédération, aborder le peuple suisse après la clôture de comptes très favorab

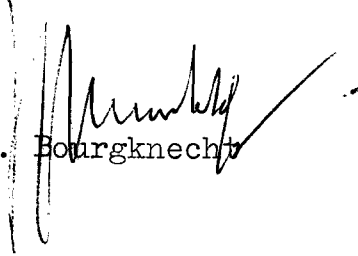


- 2 -

Sur ce, je me suis retiré. Je n'ai eu aucun écho de mon intervention.

Je ne vous cacherai pas, par contre, que de nombreux parlementaires m'ont abordé pour me faire part du souci que leur cause un prétendu prêt dont ils disaient tenir de source autorisée qu'il devait être avant tout consenti pour complaire à M. Kennedy. Celui-ci tiendrait rigueur de ce qu'il considérerait comme un affront que la Suisse lui aurait fait. En un mot, le prix de la giffle morale donnée à ce personnage, qui s'était mis grossièrement dans son tort, leur paraissait bien élevé. Ils avaient quelque peine à comprendre que nous dussions en passer par là et leur fierté de Suisse paraissait en souffrir.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.



J. Bourgknecht